

doc
CA1
EA9
R80
FRE
1967 mai



CANADA

MISS MORLEY,
INFORMATION DIV.
DALY BLDG.

RP-A-14

PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères
SEP 30 2004
Return to Departmental Library
Retourner à la Bibliothèque

N° 80

(Revision de mai 1967)

LA TÉLÉVISION AU CANADA

(Préparé par le Bureau des gouverneurs
de la radiodiffusion à Ottawa)

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

3 5036 01045544 5

Les émissions télévisées des stations canadiennes de radiotélédiffusion atteignent maintenant au moins quatre-vingt-quinze pour cent des vingt millions de Canadiens. Soixante-quinze pour cent d'entre eux ou même davantage peuvent capter les émissions de deux services canadiens de télévision, d'une part le réseau d'État exploité par la Société Radio-Canada et d'autre part, un réseau commercial formé de stations privées. Le réseau à micro-ondes de 5,000 milles qui relie Saint-Jean (Terre-Neuve) à l'île de Vancouver et au Nord-Ouest du Pacifique est un des plus longs du monde. Sur 4,938,000 foyers canadiens, 4,635,000 possèdent au moins un téléviseur. Très peu de pays dans le monde ont connu des progrès aussi rapides dans le domaine des services de télévision à l'échelle nationale au cours d'une courte période de 15 ans.

Au début de 1967, le Canada avait 72 stations d'origine et 194 stations de retransmission. La Société Radio-Canada possédait et exploitait 14 stations de départ et 48 stations de retransmission, tandis que quarante-trois stations privées et leurs stations de retransmission affiliées à la Société Radio-Canada assuraient une bonne partie du service de programmation de la Société. Sur un total de 58 stations privées de télévision, onze sont affiliées au réseau commercial privé CTV et quatre stations privées n'ont aucune affiliation avec l'un ou l'autre des réseaux nationaux.

Géographie et langue

Depuis le début, l'expansion du service canadien de télévision s'est heurtée au double problème de la géographie et de la langue. La moitié de la population du Canada qui vit le long de la frontière des États-Unis peut capter les émissions diffusées par des filiales d'un ou de tous les grands réseaux américains: ABC, CBS et NBC. Ce facteur a beaucoup contribué à décider les autorités canadiennes à mettre rapidement sur pied un service canadien de télévision afin de sauvegarder l'identité canadienne et d'exprimer les intérêts canadiens. Un autre facteur d'importance primordiale a été la nécessité de mettre rapidement sur pied un service de télévision de langue française à l'intention des nombreux Canadiens dont la langue maternelle est le français.

Grâce à cet essor rapide, Toronto et Montréal figurent maintenant parmi les centres les plus importants de production d'émissions télévisées en langue anglaise et en langue française au monde; les centres de production de Vancouver, Winnipeg, Ottawa et Québec fournissent aussi un apport considérable au réseau national de télévision.

La Société Radio-Canada possède et exploite 14 stations dont neuf diffusent en anglais et cinq en français. Sur 58 stations privées, 35 de langue anglaise et 8 de langue française sont affiliées à la Société Radio-Canada et 11 sont affiliées au second réseau de langue anglaise, le *Canadian Television Network*, tandis qu'une station de langue anglaise et trois de langue française sont complètement indépendantes.

La population de langue anglaise étant répartie sur une vaste étendue du territoire, le nombre total des stations de langue anglaise est de 56. Les stations de langue française sont au nombre de 16. La majeure partie de la population de langue française est concentrée dans la province de Québec et dans les régions avoisinantes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Toutefois, des collectivités françaises se sont établies dans la plupart des provinces, et le Gouvernement canadien a manifesté récemment son intention de mettre sur pied un service de programmation national dans les deux langues officielles à travers le Canada. Le Livre blanc de 1966 sur la radiodiffusion énonçait cette politique comme il suit: "Tous les Canadiens ont le droit, sauf considération d'ordre pratique relative à la dépense des fonds publics, d'être servis dans la langue officielle canadienne qu'ils parlent habituellement. Le Gouvernement entend, dans cette optique, accorder la priorité à l'extension de ses services de radio et de télévision. Le temps est aussi venu de songer à un réseau national dans les deux langues officielles d'un océan à l'autre."

Progrès récents

Des organismes du Gouvernement canadien et des radiodiffuseurs étudient actuellement certains des plus récents progrès réalisés dans le domaine de la radiodiffusion, et s'intéressent à maintes nouvelles perspectives qu'on espère réaliser dans un avenir rapproché. La télévision en couleur a été autorisée et les émissions en couleur ont débuté au Canada en juillet 1966. Un grand nombre de stations canadiennes possèdent maintenant les installations nécessaires pour la diffusion d'émissions en couleur. Des institutions et organismes d'enseignement ont accompli bien du travail expérimental dans le domaine de la télévision éducative, mais la télévision ne s'est pas encore imposée comme moyen d'enseignement à l'école ni à l'université. Le programme de mise en place des installations de transmission nécessaires et de mise en ondes d'émissions complètes de télévision scolaire, grâce à l'initiative des ministères provinciaux d'éducation, des universités et des services d'éducation des adultes a maintenant atteint une étape avancée.

Tournés vers l'avenir, les commissions de recherche scientifique et technique de la Fonction publique et les comités du programme du gouvernement et de l'industrie privée étudient présentement les techniques toujours nouvelles qui détermineront dans une large mesure le futur système de communications mondiales et le rôle du Canada dans ce domaine.